

RECYCLAGE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MACSST)

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Durée : 1 jour

7 heures auxquelles il faut ajouter, si nécessaire, le temps pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise et de la profession.

Public : Toute personne volontaire pour être SST.

De 4 à 10 personnes

Nos formations sont accessibles aux personnes en situations de handicap. Nous consulter.

Tarif :

- de 4 à 6 personnes : 89 € HT par personne
- plus de 6 personnes : tarif de groupe, nous contacter pour obtenir un devis sur mesure par mail à l'adresse leg.formations@gmail.com ou par téléphone au 07 82 31 65 44.

Prérequis : Être titulaire du certificat SST en cour de validité.

Objectifs de la formation : A

l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Moyens pédagogiques :

Exposés s'appuyant sur des moyens audio-visuels et des supports physiques, simulations et mises en situation pratiques actives, évaluations formatives.

Intervenants : Formateur validé par l'INRS, à jour de son recyclage.

Délivrance : Délivrance d'un certificat de Sauveteurs Secouriste du Travail.

Accessibilité : Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Conditions d'accès et délais :

L'inscription se fait jusqu'à la veille de la formation. Chaque stagiaire reçoit un livret.



Document de référence (V8. 01/2021) – Guide des données techniques et conduites à tenir SST (V.5 01/2024) de l'INRS et manuel du formateur SST (01/2024).

Module domaine de prévention des risques

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre prévention au sein de l'établissement
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention

Module domaine du secourisme

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée sur une situation d'accident
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours d'entreprise ou de l'établissement
- Examiner la victime avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue de résultat à obtenir
- Secourir la victime de manière appropriée = effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime ou des victimes en se référant à la technique préconisée :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

Validation

Épreuves et certificatives en accord de référence de l'INRS. Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST ».

À l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Siège administratif : 10 Keraskol - 29600 Plourin-Les-Morlaix

TÉLÉPHONE : 07 82 31 65 44

SIRET 893 889 832 000 18 - Code APE 8559 B

Organisme de formation professionnelle 53 29 09459 29 (ne vaut pas agrément de l'Etat)

<https://www.legformations.fr> - E-Mail : leg.formations@gmail.com

Version Mai 2024